

LEVÉE DES MESURES AVEC EFFET IMMÉDIAT

Selon une information reçue à 21h par de M. Carl-Alex Ridoré, préfet de la Sarine, les mesures préventives concernant l'utilisation de l'eau peuvent être levées avec effet immédiat pour la commune de La Brillaz.

Les analyses chimiques effectuées ce dimanche 18 juillet 2021 sur l'ensemble des réseaux d'eau potable contaminée dans le district de la Sarine permettent de lever le doute sur la qualité de l'eau potable des communes suivantes : Villars-sur-Glâne, Corminboeuf, Matran, Hauterive, Avry, Cottens, Neyruz, La Brillaz et Prez.

Pour toutes questions complémentaires vous pouvez contacter M. Claude Maudry, responsable de l'édilité au 079 299 87 88.

Le conseil communal vous remercie de votre patience et de votre bienveillance ainsi que des gestes de solidarité dans la diffusion de l'information depuis hier. De nombreuses personnes ont de leur plein gré apporté leur contribution en appelant des proches ou des parents afin que le maximum de personnes soit informé rapidement. Le conseil communal vous en est sincèrement reconnaissant.

Le conseil communal

Lentigny, le 18 juillet 2021